SICAV BH PLACEMENT

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2016

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2016

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 29 Janvier 2015 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV BH PLACEMENT» pour la période allant du 1^{er} Avril au 30 Juin 2016, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : **3 516 103**, un actif net de D : **3 271 861** et un bénéfice de la période de D : **19 419**.

Ces états financiers qui comportent un bilan, un état de résultats, un état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme Internationale d'Audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la SICAV et son gestionnaire. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'avons pas mis en œuvre toutes les diligences requises pour une mission de certification et de ce fait nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Compte tenu de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de la société « SICAV BH PLACEMENT » arrêtés au 30 juin 2016, conformément au système comptable des entreprises.

Sans remettre en cause l'avis exprimé ci-dessus, nous formulons les observations suivantes :

Les disponibilités enregistrent au 30 Juin 2016, 43,64% du total actif dépassant ainsi le seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret 2001-2278 portant application de l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

- Les emplois en actions « MODERN LEASING » représentent à la clôture de la période 12,47% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% prévu par l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.
- Les emplois en obligations « BH 2009 » représentent à la clôture de la période 10,05% de l'actif, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% prévu par l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 Juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif.

Tunis, le 31 Juillet 2016

Le Commissaire aux Comptes :

ProAudit

Tarak ZAHAF

BILAN au 30 Juin 2016 (unité : TND)

<u>ACTIF</u>	Notes	30/06/2016	30/06/2015	31/12/2015
	notes			
AC - 1 Portefeuille-titres	3 - 1	1 974 268	3 134 991	2 460 168
a- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		1 250 282	2 320 286	1 747 105
b- Obligations et valeurs assimilées		723 986	814 705	713 062
AC 2 - Placements monétaires et				
disponibilités		1 534 537	797 477	1 200 399
a- Disponibilités		1 534 537	797 477	1 200 399
AC 3 - Créances d'exploitation		7 298	13 699	548
a- Dividendes & intérêts à recevoir		6 750	13 152	-
b- Autres créances d'exploitation		548	548	548
TOTAL ACTIF		3 516 103	3 946 167	3 661 114
PASSIF				
PA 1 - Opérateurs créditeurs	3 - 2	4 301	5 884	5 052
PA 2 - Autres créditeurs divers	3 - 3	239 940	241 011	246 044
TOTAL PASSIF		244 241	246 895	251 096
ACTIF NET				
CP1 - Capital	3 - 4	3 211 768	3 644 852	3 324 579
CP- 2 Sommes distribuables a- Sommes distribuables des exercices	3 - 5	60 093	54 420	85 440
antérieurs		71	8	8
b- Sommes distribuables de l'exercice en cours		60 022	54 412	85 432
TOTAL ACTIF NET		3 271 861	3 699 272	3 410 018
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		3 516 103	3 946 167	3 661 114

ETAT DE RESULTAT Période allant du 01 janvier au 30 Juin 2016 (Unité en TND)

		Période du 01/04/2016 au 30/06/2016	Période du 01/01/2016 au 30/06/2016	Période du 01/04/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 30/06/2015	Période du 01/01/2015 au 31/12/2015
PR 1 - Revenus du portefeuille-titres	4-1	65 332	72 864	64 418	73 104	114 711
a- Dividendes		57 994	57 994	55 659	55 659	80 181
b- Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 339	14 870	8 759	17 444	34 530
PR 2 - Revenus des placements monétaires	4-2	3 122	5 400	-	-	8 078
TOTAL REVENUS DES PLACEMENTS		68 454	78 264	64 418	73 104	122 789
CH 1 - Charges de gestion des placements	4-3	4 007	8 099	4 413	8 806	17 357
REVENU NET DES PLACEMENTS		64 447	70 165	60 005	64 298	105 432
PR 3 - Autres produits CH 2 - Autres charges	4-4	- 5 211	- 10 132	- 5 042	- 10 006	- 20 092
RESULTAT D'EXPLOITATION		59 236	60 033	54 963	54 291	85 340
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation		10	-11	120	120	92
Sommes distribuables de la période		59 247	60 022	55 083	54 412	85 432
PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-10	11	-120	-120	-92
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-51 773	-139 053	190 837	178 964	98 739
* +/- values réalisées sur cession des titres		12 759	59 339	-140 728	-194 400	-397 063
* Frais de négociation des titres		-803	-4 458	-11 717	-16 365	-52 400
RESULTAT NET DE LA PERIODE		19 419	-24 140	93 356	22 491	-265 384

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

Période allant du 01 janvier au 30 juin 2016 (Unité en TND)

		Période du 01/01/2016			
	au 30/06/2016	au 30/06/2016	au 30/06/2015	au 30/06/2015	au 31/12/2015
AN 1 - Variation de l'actif net résultant des					
opérations d'exploitation	59 236	60 033	54 963	54 291	85 340
a- Résultat d'exploitationb- Variation des +/- values potentielles sur titres	-51 773	-139 053	190 837	178 964	98 739
c- +/- values réalisées sur cession de titres	12 759	59 339	-140 728	-194 400	-397 063
d- Frais de négociation des titres	-803	-4 458	-140 728	-16 365	-52 400
u- i rais de negociation des titles	-003	-4 430	-11717	-10 303	-32 400
AN 2 - Distribution des dividendes	84 380	84 380	82 155	82 155	82 155
AN 3 - Transactions sur le capital					
a- Souscriptions	10 282	10 282	27 459	27 491	28 109
* Capital	35 800	35 800	86 000	86 100	88 200
* Régularisation des sommes non distribuables	-25 529	-25 529	-59 058	-59 127	-60 623
* Régularisation des sommes distribuables	11	11	517	518	532
b- Rachats	_	39 919	3 674	4 670	6 668
* Capital	_	135 000	11 600	14 700	21 200
* Régularisation des sommes non distribuables	_	-96 091	-8 010	-10 135	-14 681
* Régularisation des sommes distribuables	-	1 010	83	105	148
VARIATION DE LIACTIENET	F.4.670	400 457	24.005	20.044	200 007
VARIATION DE L'ACTIF NET	-54 679	-138 157	34 985	-36 844	-326 097
AN 4 - Actif net					
a- En début de période	3 326 541	3 410 018	3 664 286	3 736 116	3 736 116
b- En fin de période	3 271 861	3 271 861	3 699 272	3 699 272	3 410 018
AN 5 - Nombre d'actions					
a- En début de période	115 273	116 623	115 923	115 953	115 953
b- En fin de période	115 631	115 631	116 667	116 667	116 623
VALEUR LIQUIDATIVE AN 6 - TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	28,296 2,37%	28,296 -1,45%	31,708 10,20%	31,708 1,20%	29,240 -7,06%

Notes aux états financiers trimestriels

(Les chiffres sont exprimés en dinars)

1. Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels relatifs à la période allant du 1^{er}Avril au 30 Juin 2016 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux OPCVM.

2. Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuilles-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat, les frais encourus à l'occasion d'achats sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2-2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évaluées, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus au moins valus potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/06/2016 ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les dix dernières séances de bourse précédant la date du 30/06/2016, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/06/2016.

2-3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, en date d'arrêté, à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon les cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que « somme non distribuable ».

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de la valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3-Note sur le bilan :

3-1 Note sur le Portefeuille titres :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Val au 30.06.2016	% actif	% actif net	Note / garantie
Actions :	269 009	1 442 987,384	1 130 013,300	32,14%	34,54%	
ASSAD	2 000	10 120,000	7 982,000	0,23%	0,24%	
BNA	19 000	219 202,781	156 465,000	4,45%	4,78%	
BT	12 000	100 913,500	95 724,000	2,72%	2,93%	
CEREALIS (AA)	14 500	60 533,680	38 860,000	1,11%	1,19%	
DELICE HOLDING	10 000	143 793,040	124 600,000	3,54%	3,81%	
HANNIBAL LEASE	5 000	41 467,400	41 045,000	1,17%	1,25%	
HEXABYTE NS 2012	6 000	47 095,410	36 324,000	1,03%	1,11%	
LANDOR NS	7 000	46 617,392	41 440,000	1,18%	1,27%	
MODERN LEASING	118 509	563 178,097	438 483,300	12,47%	13,40%	
NEW BODY LINE	5 000	38 190,403	32 750,000	0,93%	1,00%	
SOMOCER	70 000	171 875,681	116 340,000	3,31%	3,56%	
Obligations:	12 432	705 707,090	723 985,860	20,59%	22,13%	
AMEN BANK 2009 (B)	5 000	299 919,616	309 503,727	8,80%	9,46%	
BH 2009	5 000	346 003,333	353 338,533	10,05%	10,80%	
CHO2009	1 000	50 000,000	51 344,050	1,46%	1,57%	BIAT
EMPRUNT NATIONAL	1 422	0.794.444	0.700.550	0.200/	0.200/	
2014 595%(A) Titres OPCVM :	1 432	9 784,141	9 799,550	0,28%	0,30%	
	1 195	122 542,470	120 268,385	3,42%	3,68%	
SICAV-BHO	1 195	122 542,470	120 268,385	3,42%	3,68%	
Droits :	24	7,044	0,410	0,00%	0,00%	
DA AMS	7	2,394	0,070	0,00%	0,00%	
STPIL DA 1/32 180615	16	4,640	0,320	0,00%	0,00%	
TREDS1/3180515	1	0,010	0,020	0,00%	0,00%	
Total Général	282 660	2 271 243,988	1 974 267,955	56,15%	60,34%	

3-2 Opérateurs créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève à 4 301 dinars au 30-06-2016 et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Rémunération du gestionnaire à payer	3 713	4 119	3 872
Rémunération du dépositaire à payer	588	1 765	1 180
Total	4 301	5 884	5 052

3-3 Autres créditeurs divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30-06-2016 à 239 940 dinars et se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2016	30.06.2015	31.12.2015
Jetons de présence	912	1 856	3 121
Actionnaires dividendes à payer	219 676	219 676	219 676
Redevances CMF à payer	270	302	290
Etat retenues à la source	26	1 383	26
Honoraires CAC à payer	13 640	12 491	17 659
Rémunération du Directeur Général	300	150	150
TCL à payer	14	51	19
Autres créditeurs	5 103	5 103	5 103
Total	239 940	241 011	246 044

3-4 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01-01-2016 au 30-06-2016 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2015	
Montant	3 324 579
Nombre de titres	116 623
Nombre d'actionnaires	170
Souscriptions réalisées	
Montant	10 206
Nombre de titres émis	358
Rachats effectués	
Montant	-38 485
Nombre de titres rachetés	-1 350
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-139 053
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	59 339
Frais de négociation de titres	-4 458
Régularisation des sommes non distribuables	-359
Capital au 30-06-2016	
Montant	3 211 768
Nombre de titres	115 631
Nombre d'actionnaires	169

3-5 Notes sur les sommes distribuables :

Les sommes distribuables correspondent au résultat distribuable de l'exercice en cours et des exercices antérieurs augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions. Le solde de ce poste au 30-06-2016 se détaille ainsi :

Désignations	Résultat d'exploitation	Régularisation	Sommes distribuables
Exercice antérieur	85 340	92	85 432
Exercice en cours	60 033	-11	60 022

4 - Note sur l'état de résultat :

4-1- Notes sur les revenus du portefeuille titre :

Les revenus du portefeuille, titres totalisent au titre de la période du 1^{er}Avril 2016 au 30 Juin 2016 la somme de **65 332** dinars, se détaillent ainsi :

	Période du						
P	Du 01/04/2016	Du 01/01/2016	Du 01/04/2015	Du 01/01/2015	Du 01/01/2015		
Revenus	au	au	au	au	au		
	30/06/2016	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2015	31/12/2015		
Dividendes	57 994	57 994	55 659	55 659	80 181		
Revenus des obligations & valeurs assimilées	7 339	14 870	8 759	17 444	34 530		
Total	65 332	72 864	64 418	73 104	114 711		

4-2 Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires totalisent au titre de la période s'étendant du 1^{er}Avril 2016 au 30 Juin 2016 la somme de **3 122** dinars et se détaillent ainsi :

	Période du					
	Du 01/04/2016	Du 01/01/2016	Du 01/04/2015	Du 01/01/2015	Du 01/01/2015	
	au	au	au	au	au	
Désignation	30/06/2016	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2015	31/12/2015	
Intérêts (*)	3 122	5 400	0	0	8 078	
Total	3 122	5 400	0	0	8 078	

^(*) Il s'agit des agios créditeurs encaissés trimestriellement sur la base d'une échelle d'intérêts fournie par la BH.

4-3 Charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er}Avril 2016 au 30 Juin 2016 à **4 007** dinars et se détaille comme suit :

	Période du					
	Du Du Du 01/04/2016 01/01/2016 01/04/2015			Du 01/01/2015	Du 01/01/2015	
	au	au	au	au	au	
Désignation	30/06/2016	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2015	31/12/2015	
Rémunération du gestionnaire	3 713	7 511	4 119	8 221	16 177	
Rémunération du dépositaire	294	588	294	585	1 180	
Total	4 007	8 099	4 413	8 806	17 357	

4-4 Autres charges :

Le solde de ce poste s'élève au titre de la période du 1^{er}Avril 2016 au 30 Juin 2016 à 5 **211** dinars et se détaille comme suit :

	Période du						
Décimation	Du 01/04/2016	Du 01/01/2016	Du 01/04/2015	Du 01/01/2015	Du 01/01/2015		
Désignation	au	au	au	au	au		
	30/06/2016	30/06/2016	30/06/2015	30/06/2015	31/12/2015		
Redevances CMF	825	1 669	916	1 827	3 595		
Honoraires commissaires aux							
comptes	2 556	5 112	2 556	5 137	10 305		
Jetons de présence	1 256	2 189	932	1 854	3 739		
Rémunération du Directeur Général	529	1 059	530	1 059	2 118		
TCL	44	70	109	130	311		
Autres charges	0	34	-1	-	24		
Total	5 211	10 132	5 042	10 006	20 092		

5 - Ratios de gestion des placements :

- Charges de gestion des placements /actif net moyen soit : 4 007 /3 356 081 = 0,12%
- Autres charges / actif net moyen soit : 5 211 / 3 356 081= 0,16%

6 - Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

- La gestion de la SICAV BH PLACEMENT est confiée à la BH INVEST; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0.45% (TTC) l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.
- La BANQUE DE L'HABITAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV BH PLACEMENT. Elle est chargée à ce titre :
 - de conserver les titres et les fonds de la société.
 - d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement des rachats aux actionnaires sortants.

En contrepartie de ces services, la Banque de l'Habitat perçoit une rémunération de 1.000 DT (H.T) par an.